

Aéro Model Club du Bessin

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 5 Février 2005.

Ordre du jour :

- Avancement des négociations pour la location d'un terrain.
- Choix du terrain.
- Signature d'un bail de location.

René Belledent le Président, et Jacques Giret le Trésorier, se sont réunis à Banville au domicile du Président pour statuer sur l'ordre du jour.

La séance a été ouverte à 14h30.

René Belledent a fait le point sur l'état de ses recherches d'un terrain de vols pour l'association. Après débats l'unanimité s'est faite pour choisir la pointe nord de la parcelle de terrain cadastrée ZI 0008 située sur la commune de Creully et appartenant à Monsieur René Fiquet. Le prix de location proposé par le propriétaire est de 457 €/ha. L'assemblée a décidé de louer une superficie de 3,5 ha de la dite parcelle.

Par ailleurs, Monsieur Roger Levert, Maire de Creully ayant donné son autorisation pour la pratique de l'aéromodélisme sur le terrain précité, l'assemblée demande au Président René Belledent de signer un bail de location pour le compte de l'association, et de lancer les travaux d'aménagement des pistes.

La mise à disposition du terrain se fera en deux fois :

Pour 2005 seule une bande de 200m de longueur sur 21m de largeur sera mise à disposition et louée pour réaliser une piste provisoire.

La mise à disposition de l'ensemble des 3,5 hectares sera faite dès la récolte effectuée et louée en totalité en 2006.

Pour tenir compte de la mise à disposition des adhérents en 2005 que d'une seule piste provisoire, l'assemblée a décidé que le tarif des cotisations 2005 fixé lors de l'assemblée générale du 24 janvier sera minoré de 50% à titre promotionnel.

A 16h00 plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Fait à Banville, le 5 février 2005.

Jacques Giret
Le Trésorier

René Belledent
Le Président